

DES VISITES GUIDEES ACCESSIBLES

AVEC LE TICKET ARTICLE27 !



Des conventions spécifiques ont été nouées avec plusieurs musées bruxellois ainsi qu'avec l'ARAU et Arkadia pour permettre un accès plus large à leurs activités pédagogiques. Un certain nombre **de visites guidées, de visites hors les murs, d'ateliers créatifs** sont proposés aux groupes issus de nos associations sociales partenaires pour **un ticket Article27+1.25 € par personne**. Le solde est pris en charge par le partenaire culturel et Article 27 Bruxelles.

OU EST-CE POSSIBLE ?

- Arkadia :
 - visites guidées en extérieur (patrimoine historique et architectural) – 13 personnes minimum
 - visites guidées dans les musées suivants : Design Museum, Mima, Musée BELvue, Palais du Coudenberg.
- ARAU
- Art et marges
- BOZAR
- Fondation Van Buuren
- Musées d'Art et d'Histoire : Cinquantenaire, MIM, Musées d'Extrême-Orient, Porte de Hal
- Musées de la Ville de Bruxelles : Centrale for Contemporary Art, Maison du roi, Musée des Egouts, Musée Mode et Dentelle
- Musées Royaux des Beaux-Arts : Musée Fin de Siècle, Musée Magritte, Musée d'Art Ancien (Old Masters)
- Train World

COMMENT FAIRE pour organiser une sortie de groupe et bénéficier de ces activités ?

AVANT (pour pouvoir choisir la date qui vous convient, de préférence quelques semaines avant l'activité)

1. Lorsque les visites sont prestées par Arkadia dans un musée, c'est auprès du musée que s'effectue la réservation.
2. Contactez le relais culturel pour découvrir les possibilités d'activités, co-construire la visite guidée et être accompagné.e dans la réservation. N'hésitez pas à préciser que vous souhaitez bénéficier de la gratuité de la visite guidée dans le cadre de la convention avec Article27.
3. Le Musée ou l'ARAU et Arkadia envoient une confirmation de la réservation de l'activité.

LE JOUR J

Munissez-vous de votre confirmation et du nombre de tickets Article27 correspondant au nombre de participant.es pour payer l'entrée des Musées ou les remettre directement au guide quand il s'agit d'une visite guidée en extérieur.

Concernant ces conventions, n'hésitez pas à contacter chez Article27 : Céline Galopin
celine.galopin@article27.be